

ASSOCIATIONS

Millau compte plus de 7 000 licenciés dans des associations locales, soit 32% de sa population

Un service pour faciliter la vie des associations

Les associations millavoises ont un service municipal dédié, l'Espace vie associative. Il est l'interlocuteur de proximité des associations, auxquelles il fournit une aide à la recherche de financements, tous renseignements sur la législation en vigueur et, plus largement, un appui adapté à leurs besoins, quelles que soient leur taille et leur problématique.

L'espace "vie associative" propose aussi des formations pour accompagner la professionnalisation des responsables d'associations, ainsi que des temps d'échange contribuant à l'animation du réseau associatif. Il reçoit les demandes de réservation de salles et gérera l'annuaire des associations. Il est le point d'entrée vers l'ensemble des services municipaux, y compris pour les demandes de subventions qui feront l'objet de permanences spécifiques.

Le service Vie associative compte mettre en relation de bénévoles avec des associations qui ont besoin de renfort.

Espace vie associative – Ville de Millau - CREA – 10 boulevard Sadi-Carnot. 05 65 59 50 32 -
association@millau.fr



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30